



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

fonctionnement

Question au Gouvernement n° 2582

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Jacques Bascou, pour le groupe socialiste.

M. Jacques Bascou. Ma question, à laquelle s'associent mes collègues Alain Barrau et Bernard Nayral, députés de l'Hérault, s'adresse à M. le ministre de l'intérieur. En quelques semaines, cinq membres des forces de l'ordre ont été tués en Languedoc dans l'exercice de leur mission.

Plusieurs députés du groupe Démocratie libérale et Indépendants. Tout va bien !

M. Jacques Bascou. Même si ces drames n'ont aucun lien entre eux et si les circonstances dans lesquelles ils se sont déroulés sont différentes, le même constat s'impose: aujourd'hui, de plus en plus d'individus n'hésitent pas à tirer ou à foncer avec leur véhicule sur les forces de l'ordre pour tuer. La banalisation de la violence et de la mort dans notre société est préoccupante et renvoie chacun à ses responsabilités.

Hier, à Narbonne, une marche silencieuse réunissant près de 4 000 personnes a eu lieu à la mémoire des victimes. Elus et population ont tenu à exprimer leur solidarité avec les familles, leur soutien aux forces de l'ordre, mais également leur inquiétude devant ces dérives dangereuses pour la démocratie.

La mise en place progressive des contrats locaux de sécurité et de la police de proximité va permettre de mieux répondre à la délinquance et à l'insécurité au quotidien. Elle nécessite cependant des moyens humains supplémentaires et le redéploiement des effectifs, notamment au niveau de l'encadrement. Comment cette réforme va-t-elle s'articuler avec le maintien des missions essentielles et traditionnelles de la police d'intervention et de répression de la criminalité ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Daniel Vaillant, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, une nouvelle fois ... (Tout va bien !» sur les bancs du groupe Démocratie libérale et Indépendants.) Un peu de dignité, s'il vous plaît ! (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.) Une nouvelle fois, la police nationale est en deuil, après la mort brutale, samedi dernier, du jeune adjoint de sécurité, Olivier Recasens, lâchement agressé alors qu'il exerçait sa mission d'assistance aux personnes. Mes pensées vont d'abord à sa famille, ainsi qu'à tous les policiers du commissariat de Béziers. Toute violence est inacceptable. Et plus encore lorsqu'on frappe brutalement ceux dont la mission est, au nom de la société, d'assurer la protection des personnes et des biens. Les auteurs de cet acte sont recherchés et seront déférés devant la justice.

Face à de tels actes, le Gouvernement met tout en oeuvre pour augmenter le nombre et la présence des fonctionnaires de police, comme vous le souhaitiez à l'instant. D'abord, en renforçant la présence des effectifs sur le terrain. C'est l'objet des mesures exceptionnelles de recrutement, sans précédent, sans lesquelles il manquerait aujourd'hui 3 000 policiers sur le terrain. Ensuite, en mettant en place des formes d'actions adaptées aux évolutions de la délinquance. C'est tout l'enjeu de la police de proximité qui est une police préventive, dissuasive, mais aussi répressive. La police de proximité a et aura les moyens matériels et humains d'exercer ses tâches sans que cela se fasse au détriment des autres missions de police, elles aussi essentielles. Enfin, en développant la coproduction de sécurité à travers les contrats locaux de sécurité, dont 487 ont déjà été signés.

M. Thierry Mariani. Ca ne marche pas !

M. le ministre de l'intérieur. Seule une telle démarche résolue, partagée par tout le corps social et toutes les

institutions, mobilisant ceux qui peuvent y concourir, permettra de faire reculer la violence et l'insécurité. Pour sa part, le Gouvernement ne ménage pas et ne ménagera pas ses efforts. Je vous remercie, monsieur le député, des mots que vous avez eus à l'égard de la police nationale qui a encore été frappée, samedi, à travers la mort de ce jeune adjoint de sécurité. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur quelques bancs du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

Données clés

Auteur : [M. Jacques Bascou](#)

Circonscription : Aude (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2582

Rubrique : Police

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 janvier 2001, page 671

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 24 janvier 2001